

COMMISSION DE SUIVI ET DE CONCERTATION SUR LE PETROLE EN GUYANE

10^{ème} REUNION TENUE LE 9 JANVIER 2014

COMPTE-RENDU

La Commission de Suivi et de Concertation sur le Pétrole en Guyane s'est réunie sous la co-présidence de M. Eric Spitz, Préfet de la Région Guyane, et de Mme Carol Ostorero, 6^{ème} Vice-Présidente du Conseil régional de Guyane, en présence du représentant de M. Patrick Romeo, Président-Directeur général de Shell France, empêché.

Monsieur le Préfet commence par adresser ses vœux pour cette nouvelle année à l'ensemble des participants, puis introduit la séance en demandant si des remarques sont à apporter au compte-rendu de la 9^{ème} réunion de la CSC qui s'est tenue le 8 novembre 2013.

Face à l'absence de remarque, ce compte-rendu est validé à l'unanimité.

1/ Point sur l'avancement du projet Shell

Avant de passer à l'ordre du jour, Monsieur le Préfet donne la parole au représentant de M. Patrick Romeo, Président-Directeur Général de Shell France, empêché, afin qu'il s'exprime sur la position actuelle du consortium et les programmes pour l'année 2014.

S'excusant en premier lieu de l'absence de M. Patrick Romeo, le représentant de Shell dresse un bilan des dernières activités de l'année 2013 dans le cadre de la phase 2012-2013 de son programme d'exploration en Guyane, en rappelant qu'une fois le dernier forage GMES-5 terminé le navire Stena Ice Max a quitté la Guyane le 6 décembre 2013.

Il indique que, malgré l'absence de découverte d'hydrocarbures lors du dernier forage, le consortium tire tout de même profit de cette expérience, car cela lui a permis d'acquérir des données supplémentaires en matière de connaissance du sous-sol guyanais ainsi que sur la composition géologique de ce dernier. Cela permettra de mieux cibler et préparer les activités à venir. Un travail d'analyse des données sismiques et du dernier puits GMES-5 est en cours, ce qui aidera pour les décisions quant aux éventuels futurs forages.

En ce qui concerne les futures activités du consortium mené par Shell, le représentant informe l'assemblée du fait que la préparation du dossier de demande d'AOT (autorisation d'ouverture des travaux) a été retardée, car elle nécessite un dossier un peu plus fourni qu'une DOT (déclaration d'ouverture de travaux), ceci dans l'éventualité où Shell pourrait soumettre à instruction de l'Etat un nouveau programme de forage.

Enfin, le représentant rappelle que, parallèlement, Shell continue d'accompagner les actions déjà engagées en termes de soutien au fonctionnement de la Commission, de formation et de recrutement de stagiaires, de structuration du tissu économique local et d'appui au secteur de la pêche.

2/ Organisation de la Commission

En ce qui concerne l'organisation de la Commission de Suivi et de Concertation sur le Pétrole en Guyane, le **recrutement d'une nouvelle chargée de mission** a abouti.

La Commission a accueilli depuis le 2 décembre 2013 Céliane Ringuet, diplômée d'un Master 1 en Langues Etrangères Appliquées (Management International) et d'un Master 2 en Administration Internationale de Projets Territoriaux.

Entre l'Etat et la Région, elle sera en Guyane un interlocuteur permanent pour répondre aux parties prenantes de la CSC sur les projets pétroliers et organisera, animera et suivra les travaux de la Commission et de ses groupes de travail.

Afin de se présenter officiellement à la CSC, la chargée de mission a brièvement résumé son parcours scolaire et ses expériences à l'ensemble des participants de la CSC.

Bilan des fonds mis à disposition par le consortium :

Également chargée du suivi des fonds mis à disposition par le consortium et afin de faire un bilan de l'année 2013, la chargée de mission a communiqué le montant des attributions de fonds pour les trois enveloppes budgétaires destinées respectivement au fonctionnement de la Commission, à la Recherche, et à la Pêche (développement local).

225 240,24€ ont été attribués sur le budget fonctionnement pour une enveloppe initiale de 300 000€. Quant au fonds Recherche, l'enveloppe initiale de 1 million d'euros a été consommée à hauteur de 979 360€, tandis que les pêcheurs ont engagé la somme de 377 600€ pour l'opération d'équipement en moteurs neufs des bateaux de pêche, sur un budget global de 910 000€.

Enfin, le pilotage de la création d'un site internet spécifique à la CSC suit son cours et le choix d'un prestataire sera effectué au plus tard en fin de semaine suivante pour un début des travaux de création le plus rapidement possible.

3/ Rapports des Groupes de Travail

Chacun des cinq groupes de travail a rendu compte à la Commission des travaux engagés depuis la réunion du 8 novembre 2013.

- Sécurité et Environnement :

Le Groupe de Travail s'est réuni le 21 novembre 2013 sous la présidence de la DEAL.

En premier lieu, la société Shell a effectué un retour sur les conditions du forage GMES-5 pour lequel aucun dysfonctionnement des équipements critiques pour la sécurité n'a été relevé. Toutefois, Bruno Thomé a rappelé que les mauvaises conditions météo et les forts courants marins ont ralenti le déroulement des opérations et conduit à un arrêt des travaux pendant 3 semaines afin d'assurer la parfaite sécurité des opérations.

Par ailleurs, à la demande des participants au GTSE, une comparaison des mesures de réductions d'impacts mises en œuvre dans sept pays pendant les campagnes sismiques a été présentée. La source des données pour cette comparaison est l'étude de « E&P Industry's challenges with managing Mitigation Guidelines for the Protection of Marine life during Marine Seismic Operations » conduite en 2008 et propriété de Society of Petroleum Industry.

La DEAL dispose des rapports au format PDF des observations de mammifères marins réalisées dans le cadre des activités Hardmann/Tullog de 2009 à 2011. Quant aux données brutes relatives aux différentes campagnes de prélèvements menées de 2012 à 2013, leur mise à disposition nécessite un examen préalable afin de garantir l'intégrité de certaines données rares, par exemple, sur l'abondance de certains poissons en des lieux précis pour en limiter tout risque d'usage détourné.

- Retombées économiques et Développement local :

Ce Groupe de Travail s'est réuni le 7 janvier 2014 sous la présidence de Carol Ostorero, 6^{ème} Vice-Présidente de la Région.

En premier lieu le groupe a abordé le bilan de la campagne du Stena IceMax sur laquelle la Région a exprimé sa volonté d'avoir un bilan plus détaillé sur l'approvisionnement du navire de forage. Ce retour d'expérience complet devra inclure précisément la nature des produits, le conditionnement, les volumes, les conditions de la commande, les réussites et/ou les difficultés rencontrées. Shell a pris l'engagement, sous réserve de la non confidentialité des informations recueillies, de fournir lors du prochain GT Retombées Économiques plus de données qui permettront une plus grande prévisibilité sur l'approvisionnement et l'activité économique durant une telle période d'exploration.

Le sous-groupe en charge d'effectuer une cartographie de la sous-traitance sur les entreprises de Guyane a remis un premier référencement de l'ensemble des entreprises de Guyane classées en 5 groupes : Construction & Génie Civil, Services généraux, Transport, Logistique, Maintenance & systèmes électriques.

Cette base de données référence un total de 6532 entreprises et Carol Ostorero pointe les difficultés rencontrées par les cabinets Egis Conseil et Calia, AMO désignés par la Région, pour effectuer ce travail de collecte de données. En effet, l'absence de code NAF pour certaines entreprises a rendu le travail plus fastidieux que prévu. Ainsi, les sources INSEE ont été complétées avec la Région et la CCIG afin de vérifier les données récoltées pour l'élaboration de cette cartographie de la sous-traitance.

La démarche ayant été validée, un envoi de courrier aux entreprises est prévu à partir du 13 janvier afin d'inciter les entreprises à se joindre à la démarche, qui a pour objectif de les structurer afin qu'elles soient en mesure de répondre aux appels d'offre lancés par Shell et d'éventuels autres opérateurs.

Dans le cadre du sous-groupe « local content », après de longues discussions, une issue semble se dessiner. La Charte de « local-content » devrait être finalisée dès la prochaine réunion du 20 janvier.

- Formation et Emploi des Guyanais :

Ce Groupe de Travail s'est réuni le 8 janvier 2014.

M. Jean-François Henric, du Cabinet Egis Conseil, rapporte le bilan et l'état des lieux du groupe de travail en commençant par un point sur le recrutement de jeunes guyanais chez Shell. A ce stade, 4 jeunes sur les 15 apprentis que compte Shell en France sont guyanais. Les profils sont divers : 1 en logistique, 1 DUT électromécanique, 1 BTS HSE et 1 ingénieur en spécialisation pétrole.

En outre, la société a également accueilli plusieurs stagiaires et d'autres stages pourraient être à pourvoir par des jeunes guyanais dans différentes activités de l'entreprise.

Il est nécessaire de mettre en place un meilleur « coaching » des jeunes guyanais pour mieux les préparer à se vendre aux différentes entreprises lors de leur démarche de recherche de stage, de formation en alternance ou d'emploi. La question de la mobilité doit également faire partie de ce « coaching » afin qu'ils réalisent bien que cela peut être nécessaire dans leur quête.

La question de créer une base de données recensant l'ensemble des savoir-faire des jeunes guyanais est remise à l'ordre du jour, car cela est nécessaire pour une meilleure évaluation des potentiels disponibles.

Ce GT était également l'occasion de faire le point sur l'avancée du projet de livret « 5 questions sur le Pétrole en Guyane » dont les travaux de rédaction sont quasi terminés et en cours de validation définitive. Toutefois, en l'état, ce document cible avant tout les jeunes à la recherche d'informations spécifiques et les entreprises. Par conséquent, l'édition d'une version simplifiée et destinée au grand public est souhaitée.

Enfin, parmi les autres travaux en cours de ce groupe, le projet d'un site internet sur les métiers du pétrole réalisé par Shell au travers de son prestataire Actencia poursuit son avancée et est en cours d'achèvement. Il aura pour objectif de communiquer sur les opportunités d'emploi du secteur pétrolier, ainsi que sur les métiers et les formations. Cette communication sur les métiers et les formations devrait également être relayée au cours du prochain forum post-Bac qui aura lieu à la fin du mois de janvier 2014.

- Recherche :

Ce Groupe de Travail s'est réuni le 7 janvier 2014 sous la présidence de M. Didier Fournier, Délégué régional DRRT (Etat). La présentation des différentes campagnes de prélèvements, l'avancement des projets financés dans le cadre des Fonds Recherche ont constitué l'ordre du jour.

Shell a présenté les résultats des campagnes d'échantillonnages, ainsi que la campagne à venir sur l'Acoupa, et un bilan du séminaire du 3 décembre 2013 au sujet de la protection et de l'intervention sur la mangrove en cas de pollution a été fait. Pour rappel, ce séminaire a accueilli trois intervenants spécialistes : Robin Lewis (chercheur indépendant, spécialiste de la réhabilitation des mangroves), Jacqui Michel (chercheur indépendante, spécialiste des interventions en cas de pollution) et Steve Truchon (Shell-Environnement).

Dans le cadre des fonds du consortium destinés à la Recherche, le groupe a également fait un état des lieux des commandes pour les équipements de Recherche, d'autant plus que certains programmes commencent déjà à délivrer quelques résultats.

Au cours de cette réunion les premières recherches du projet de thèse sur « la dynamique d'un fleuve tropical sous influence amazonienne : le cas du Mahury » de Sylvain Orseau, étudiant en deuxième année de doctorat, ont été présentées.

En lien direct avec la dynamique sédimentaire du fleuve et les problèmes de fonds rencontrés par le port de Dégrad des Cannes, cette thèse sera un apport supplémentaire dans la connaissance des migrations des bancs de vase provoquant l'envasement du chenal d'accès au port et engendrant ainsi des coûts financiers élevés pour les opérations de dragages.

Les projets en matière de Recherche en Guyane continuent d'être promus : un projet de 2 thèses cofinancées par le consortium, d'une part, et respectivement le CNES et l'agence de l'eau, d'autre part, est en cours et nous pouvons noter l'arrivée d'un nouveau chercheur dans l'équipe locale du CNRS.

- Pêche :

Le Groupe de Travail s'est réuni le 17 décembre 2013 sous la présidence de la Direction de la Mer en compagnie des représentants de la Région, du CRPMEM et de Shell.

Le compte-rendu des travaux portait en premier lieu sur la présentation par Shell de l'achèvement du forage GMES-5 et des conclusions des études de prélèvements halieutiques sur les espèces commerciales (vivaneaux, crevettes) qui ont révélé un impact nul ou faible des sismiques. En effet, ces campagnes ont été menées en juillet 2012, décembre 2012 et juillet 2013 avec une alternance en saison humide et saison sèche. Les résultats obtenus au cours de ces différentes périodes ont donc permis de faire des comparatifs entre les périodes pré-sismiques et post-sismiques.

Après avoir réalisé une première analyse des conclusions de ces différentes campagnes, l'IFREMER mènera une nouvelle campagne en 2014 qui permettra d'approfondir les différentes données, afin de confirmer ou infirmer les résultats de la troisième campagne conduite en juillet/août 2013.

Pour compléter ces études, les modalités techniques et logistiques de mise en œuvre de la campagne de prospection de la ressource en Acoupa sur le plateau continental guyanais ont été présentées. Cette dernière est prévue en février 2014 et sera conduite par Créocéan.

Le groupe a également poursuivi son travail d'engagement des fonds du consortium destinés à la Pêche pour les investissements sur les moteurs. Une liste de 11 navires de pêche éligibles supplémentaires a été ajoutée, portant le nombre d'acquisition de moteurs HB à 33 à la date d'aujourd'hui.

Enfin, le financement de l'étude pour une coopérative maritime débutant au premier trimestre 2014 a été acté, permettant ainsi à ce projet d'avancer.

4/ Compte-rendu des travaux de Shell et discussions

Après le résumé des travaux de l'ensemble des groupes de travail, Bruno Thomé, Directeur Guyane de Shell Exploration Production France, a établi un bilan des activités du consortium menées en fin d'année 2013.

Le programme de prélèvements de sédiments, benthos, méiofaune et colonne d'eau post GMES-4 s'est déroulé du 6 décembre 2013 au 3 janvier 2014 et les résultats seront connus d'ici l'été 2014.

Des précisions sur la troisième campagne de prélèvements halieutiques qui s'est déroulée du 24 juillet au 3 août 2013 ont également été apportées. En effet, cette campagne s'est déroulée dans les mêmes conditions que les 2 précédentes, dans les mêmes zones et avec les mêmes navires (le Chalutier la Wallone et le ligneur Don Lencho). Au cours de cette dernière, 112 espèces ont été pêchées (108 espèces de poissons et 4 espèces de crevettes), soit 14 espèces supplémentaires par rapport aux précédentes campagnes.

Pour rappel, les principaux indicateurs exploités étaient : la richesse spécifique, l'occurrence, l'abondance, la biomasse, le rendement, la structure démographique ainsi que les paramètres hydrologiques (température, salinité, oxygène dissous, pH, turbidité, potentiel Redox).

Le bilan de ces 3 campagnes se traduit en 240 pêches scientifiques sur une superficie de 5000 km² pour un total de 92 000 individus pêchés (3 300 kg), dont plus de 6 500 ont été pesés et mesurés, menant à la conclusion que la prospection sismique n'a pas eu d'effets préjudiciables sur les ressources halieutiques (poissons et crevettes), selon Créocéan.

Cependant, comme annoncé précédemment dans le groupe de travail Pêche, l'IFREMER mènera une campagne similaire en 2014 afin d'affiner ces résultats. Quant à la campagne d'échantillonnage de l'Acoupa, elle se déroulera fin février/début mars 2014 et il est à noter que cette dernière s'effectuera à l'aide d'un chalut à grande ouverture verticale nécessitant une adaptation du navire utilisé.

A l'ouverture des débats plusieurs sujets ont été abordés :

- Monsieur Stéphane Lambert, représentant du MEDEF, a souhaité savoir si de nouveaux permis ouverts à d'autres opérateurs étaient à l'étude et si les projets de « local content » étaient pris en compte dès cette période d'instruction par les services de l'Etat.

Pour répondre à ce sujet, le représentant de la DEAL, Joël Duranton, annonce qu'il y a actuellement 8 demandes de permis en cours d'instruction dans le cadre de la mise en concurrence et que le calendrier prévoit que les décisions seront prises au 1^{er} semestre 2014. Par ailleurs, il s'agit de permis de recherche où les opérateurs s'engagent seulement sur le montant de leur dépenses d'investissement. Par conséquent, au simple stade de la demande de permis minier, il est difficile de s'engager dans du « local content », car trop d'incertitudes persistent.

Carol Ostorero, à ce sujet, annonce que la Région a rencontré quelques opérateurs et leur a précisé qu'une charte était en cours de rédaction. La collectivité souhaite que les opérateurs expriment dès le départ leur vision du « local content » et leurs projets.

- Monsieur Olivier Gomila, représentant de la CGPME, demande si lorsque des permis sont mis en concurrence il y a des critères de sélection pour les départager. Sur quoi les choix sont-ils fondés ?

La DEAL répond qu'elle s'attache dans le cadre de sa fonction à discriminer les meilleurs projets, dans le but d'apporter au territoire, aux collectivités une mise en valeur optimale des ressources minières.

Olivier Gomila s'interroge alors sur la validité légale du « local content » à ce stade de la demande de permis, sur la portée réelle du pouvoir d'une charte.

Joël Duranton lui répond qu'à ce stade les éléments les plus probants demeurent la sismique 2D/3D et rappelle qu'un permis de recherche en hydrocarbures ne donne en rien le droit de l'exploiter. Cependant, pour Carol Ostorero, le contexte de réforme du code minier français représente une occasion d'aborder ce débat sérieusement. Introduire cette notion de « local content » et de perspectives économiques dans les dossiers en cours d'instruction devrait être envisagé.

- Christian Roudgé de Guyane Nature Environnement (GNE) aborde quant à lui la question des cétacés et s'adresse particulièrement groupe de travail Sécurité-Environnement, en indiquant que, parmi les zones mise en concurrence pour l'attribution de nouveaux permis, certaines sont à moins de 20 milles nautiques et par conséquent sont à faible profondeur. GNE s'interroge sur la prise en compte des risques de la sismique à faible profondeur, car l'emploi de cette technique pourrait être nuisible aux populations de cétacés présents sur la bande côtière. Il demande que les peuplements et le calendrier des déplacements des cétacés soit pris en compte par les opérateurs et déterminants pour l'attribution des permis. Il souhaiterait également que ces débats soient abordés lors des prochains GT S-E.

- En outre il manifeste le souhait que le livret d'information « 5 questions sur le pétrole en Guyane » rédigé dans le cadre du groupe de travail Emploi-Formation soit mis en relecture au GT S-E et notamment pour la partie sécurité, afin d'émettre un avis sur la rédaction et le contenu avant la mise en circulation.

Joël Duranton annonce que, dans le cadre du groupe de travail Sécurité-Environnement qui se tiendra la 3^e semaine de janvier, cela sera mis à l'ordre du jour. Par conséquent, il est demandé à Jean-François Henric du cabinet Egis Conseil, en charge de la rédaction de ce livret, de faire parvenir le projet d'écriture au groupe.

Eric Spitz et Mme Carol Ostorero clôturent la séance en remerciant les participants et Shell, et en réaffirmant l'attention que portent l'État et la Région à la poursuite des travaux de recherche pétrolière en Guyane et à l'accompagnement du tissu socio-économique guyanais dans cette perspective.

La prochaine réunion de la Commission de Suivi et de Concertation sur le Pétrole en Guyane se tiendra le **jeudi 3 avril 2014**, compte tenu du calendrier électoral.

10^{ÈME} REUNION TENUE LE 9 JANVIER 2014
LISTE DES PARTICIPANTS

CSC :

Céliane Ringuet, Chargée de Mission Coordination et Communication

Etat :

Eric Spitz, Préfet de la Région Guyane
Anne Duthilleul, chargée de la mission d'accompagnement Pétrole
Joël Duranton, Directeur Adjoint DEAL
Guy Faoucher, DEAL
Thierry Trouillot, DEAL
Stéphane Gatto, Directeur de la Mer
Didier Fournier, Délégué régional DRRT
Hartmann Tahri, Directeur DIECCTE
Philippe Griset, Directeur Régional des Douanes
Thomas Pailloux, AEM
Thomas Vermeulen, AEM
Denis Rolland, Recteur de Guyane
Daniel Kopras, GSMA

Région :

Carole Ostorero, 6^{ème} Vice-Présidente de la Région
Hervé Tonnaire, DGS Région
Isabelle Cortana, Région
Jean-François Henric, Egis Conseil
David Porfal, Région
Régine Panhuys, ARDI GDI
Leeroy Madeleine, Assistant des élus
Caroline Reveron, Chargée de communication

Elus:

Davina Auguste, CACL

Organismes publics :

Joseph Ho, CCIRG
Georges Cuyssot, CCIRG
Anne Corval, Directrice CNRS
Bertrand Panhuys, CNES
François Dumora, Directeur Général Pôle Emploi
Victor Laupa, LADOM
Hervé Kahane, Directeur Adjoint IEDOM
Fabian Blanchard, IFREMER
Patrick Seyler, IRD
Philippe Lemoine, Grand Port Maritime de Guyane

Socio-professionnels :

Stéphane Lambert, 1^{er} VP MEDEF Guyane
Olivier Gomila, CGPME
Gérard Bons, FTPE
Serge Cazala, FTPE
Olivier Talagraud, Secrétaire MPI Guyane
Jean-Louis Pascal, DG GLMP (MARFRET)
Philippe Rech, DG Somarig (CMA-CGM)
Bernard Assié, Secrétaire Cluster maritime de Guyane
Fred Lachot, EMG
Jacques Herman, Directeur Régional ENDEL

Associations :

Adrian Levrel, WWF-Guyane
Christian Roudgé, Guyane Nature Environnement

Shell :

Bruno Thomé
Alain Deport
Olivier Gantois
Gilles Amiard
Melissa Langlois